

Jabalassaraj, Pulixumri et Tashqurghan, dans le centre et le nord du pays. Toutefois, en raison des conditions de sécurité, il n'a pas été possible de déployer des équipes de la Mission dans toutes ces garnisons.

17. Le 25 janvier 1989, les représentants militaires de l'Union soviétique ont informé la Mission que les forces étrangères seraient retirées de la façon suivante : dans le nord-ouest de l'Afghanistan, la garnison de Shindand serait évacuée avant celle de Herat; à Kaboul et au nord de Kaboul, les garnisons seraient évacuées dans l'ordre suivant : Kaboul, Bagram, Carikar, Jabalassaraj, Pulixumri et Tashqurghan. L'évacuation des garnisons de Kaboul et du nord de Kaboul et celle des garnisons du nord-ouest de l'Afghanistan se dérouleraient simultanément, en quelques jours, dans la première moitié de février 1989. Les troupes étrangères se retirant par la voie terrestre seraient regroupées en convois, qui iraient respectivement de Shindand à Torghundi et de Kaboul à Hayratan, d'où ils franchiraient la frontière avec l'Union soviétique. Les évacuations par voie aérienne se feraient essentiellement à partir des aéroports de Bagram, Kaboul et Shindand.

18. Le 9 février 1989, les représentants militaires de l'Union soviétique en Afghanistan ont informé la Mission que les sept garnisons principales suivantes - Bagram, Carikar, Herat, Jabalassaraj, Kaboul, Pulixumri et Shindand - auparavant sous le contrôle des troupes étrangères, avaient été évacuées et remises aux forces armées afghanes et que la garnison principale restante, Tashqurghan, devait être évacuée avant le 15 février 1989. Une équipe de la Mission s'est rendue à Tashqurghan le 14 février et a confirmé que la garnison avait été évacuée le 12 février.

19. Les représentants militaires de l'Union soviétique ont informé la Mission qu'entre le 15 août 1988 et le 15 février 1989, 50 100 membres des forces étrangères avaient été retirés, dont 20 100 par la voie terrestre et 30 000 par la voie aérienne.

20. Ils ont en outre informé la Mission qu'avec ce retrait de 50 100 hommes entre le 15 août 1988 et le 15 février 1989, le retrait de toutes les troupes étrangères était achevé conformément aux Accords de Genève. Au cours de la première phase du retrait, un effectif total de 50 183 hommes avait été retiré (voir par. 11).

21. Si, principalement pour des raisons de sécurité, les notifications préalables de retrait des troupes étrangères faites à la Mission n'ont pas été aussi promptes et la liberté de mouvement de ses équipes aussi étendue qu'au cours de la première phase, la Mission a la certitude, sur la base des renseignements dont elle dispose et de ses propres observations, que le retrait des troupes étrangères a été mené à bien comme prévu dans le quatrième instrument des Accords de Genève.

22. La Mission se félicite de la manière scrupuleuse dont le calendrier du retrait des troupes étrangères d'Afghanistan a été respecté. Elle remercie vivement le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ainsi que ses représentants civils et militaires de l'assistance et de la collaboration qu'ils lui ont apportées dans l'exercice de son mandat lors du retrait des troupes étrangères d'Afghanistan.